



# Ensemencement de pâturages destinés aux caprins

**Le choix de la variété s'avère aussi important que le choix de l'espèce.**

Les recommandations suivantes ont été mises au point dans le but de répondre à un certain nombre de questions sur la combinaison d'espèces fourragères et les taux de semis les plus appropriés pour l'établissement d'un pâturage destiné aux caprins. Toutes les espèces recommandées constituent des fourrages goûteux et de bonne qualité pour la production caprine. Ces végétaux ont des feuilles faciles à prélever et un port érigé. De plus, elles conviennent à la nature sélective des chèvres, ce qui favorise l'ingestion de fourrages dans le cadre d'une autoalimentation sélective. Bien que le brome inerme ne soit pas inclus dans le mélange proposé, il est possible d'en ajouter à raison de 4 lb par acre (4,4 kg/ha) de manière à augmenter la proportion de graminées dans le peuplement au printemps. En été, une proportion adéquate de graminées est atteinte par l'inclusion d'alpiste roseau et de dactyle pelotonné.

Il importe de tenir compte des caractéristiques propres à chaque variété puisqu'elles varient en ce qui a trait à la pérennité et à la sapidité. Ainsi, le choix de la variété s'avère aussi important que le choix de l'espèce. Si la variété recommandée n'est pas disponible, consultez votre négociant en semences fourragères afin d'identifier la variété qui se rapproche le plus de la variété recommandée ci-dessous.

L'établissement du peuplement peut se faire soit par semis de la plante fourragère sur sol nu, soit au moyen d'une culture-abri constituée de céréales à ensilage mélangées.

*Jim Johnston, Chercheur, fourrages et ovins, Université de Guelph. Christoph Wand, Nutritionniste, bovins, ovins et caprins, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario. Ces renseignements ont été fournis par la Direction des techniques d'élevage du MAAAR et ne peuvent être reproduits sans autorisation.*

Tableau 1 : Espèces et variétés fourragères recommandées pour l'établissement d'un pâturage destiné aux caprins. Les négociants en semences sont identifiés pour chaque espèce et chaque variété (information provenant des données de vente de 1999-2000). Pour plus de facilité, les taux de semis sont exprimés en valeurs impériales et métriques.

ESPÈCE	VARIÉTÉ (NÉGOCIANT)	TAUX (lb / acre)	TAUX (kg / ha) <sup>a</sup>
Luzerne ou trèfle des prés	N'importe quelle variété	3	3.3
Trèfle	N'importe quelle variété autre qu' « Empire »	6	6.6
Trèfle rampant	« Alice » (Pickseed)	0.5	0.6
Dactyle pelotonné	« Kay » (Mapleseed)* ou « Okay » (Mapleseed/Pickseed)	4	4.4
Alpiste roseau**	« Venture » (Spear's) ou « Palaton » (Mapleseed)	6	6.6
TOTAL		19.5	21.5

a - Le taux exprimé en kg/ha est arrondi à la première décimale.

\* - La variété « Kay » est considérée comme très goûteuse.

\*\* - Utiliser uniquement des variétés modernes et peu alcalines pour tous les bestiaux.



Agriculture et Agroalimentaire Canada

Agriculture and Agri-Food Canada

Canada

C'est avec plaisir qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) participe à la production de cette publication. Avec nos partenaires du secteur nous nous engageons à sensibiliser davantage les Canadiens et Canadiennes à l'importance de l'agriculture et l'industrie agroalimentaire au pays. Les opinions exprimées dans cette publication sont celles de l'association canadienne de la chèvre de boucherie et non pas nécessairement celles d'AAC. / Agriculture and Agri-Food Canada (AAFC) is pleased to participate in the production of this publication. AAFC is committed to working with our industry partners to increase public awareness of the importance of the agriculture and agri-food industry to Canada. Opinions expressed in this document are those of the Canadian Meat Goat Association and not necessarily AAFC's.